



Certificat en santé et sécurité du travail

RENSEIGNEMENTS

Campus principal

819 821-8000, poste 63303 (téléphone)

819 821-7312 (télécopieur)

certificatsst.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

Campus de Longueuil

450 670-0669 (téléphone)

1 888 463-1835 (numéro sans frais)

450 670-1848 (télécopieur)

certificatsst.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke et Longueuil : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances multidisciplinaires de base de même que les habiletés nécessaires à une intervention efficace en santé et sécurité du travail;
- d'acquérir, dans le premier module, des connaissances relatives à la législation, à l'hygiène du travail, à l'ergonomie, aux relations de travail, aux procédés industriels et à la sécurité du travail;
- d'acquérir, dans le second module, les habiletés nécessaires à l'identification des principaux agents agresseurs et des risques à la sécurité du travail, et à la gestion des outils et techniques de prévention appropriés.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

MODULE Connaissances de base en santé et sécurité du travail

Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)

SST	201	Introduction à l'ergonomie	CR
			3
SST	204	La santé et sécurité et la dynamique des relations de travail	3
SST	205	Législation en santé et sécurité du travail	3
SST	208	Hygiène du travail	3
SST	312	Gestion en santé et sécurité du travail	3
SST	315	Santé et travail	3

MODULE Intervention en santé et sécurité du travail

Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)

SST	203	Procédés industriels et sécurité	CR
			3
SST	302	Stratégie d'intervention	3
SST	313	Projet d'intervention	3
SST	319	La santé et sécurité et l'environnement	3

Description des activités pédagogiques

SST

SST 201

3 cr.

Introduction à l'ergonomie

Objectif : apprendre à analyser un poste de travail avec l'approche ergonomique.

Contenu : concepts fondamentaux relatifs à l'interaction de l'homme au travail avec son environnement. Stress, fatigue, entraînement et performance humaine. Agencement du matériel, de l'espace et de l'horaire. Charge mentale, rythme et cadence de travail. Méthodes d'analyse des contraintes d'un poste de travail.

SST 203

3 cr.

Procédés industriels et sécurité

Objectif : connaître les principaux procédés industriels et les dangers qu'ils peuvent créer pour la travailleuse ou le travailleur.

Contenu : les principales étapes; techniques utilisées en prévention d'accidents; différents concepts et leurs liens avec la prévention; la tenue des registres et l'analyse; enquête et analyse d'accident; analyse sécuritaire des tâches; planification des situations d'urgence.

SST 204

3 cr.

La santé et sécurité et la dynamique des relations de travail

Objectif : s'initier à l'organisation de la santé et de la sécurité dans les entreprises.

Contenu : diverses conceptions patronales et syndicales; structure du mouvement syndical, relations patronales-ouvrières dans l'entreprise et rôle social du patronat; négociation collective, implication économique; administration du personnel : fonction du personnel, utilisation rationnelle des ressources humaines, recrutement, sélection, placement et formation.

SST 205

3 cr.

Législation en santé et sécurité du travail

Objectif : connaître la législation en santé et sécurité du travail.

Contenu : les notions juridiques de base; les styles de justice naturelle; les contrats de travail; analyse spécifique de la Loi sur la santé et la sécurité du travail et de ses règlements principaux.

SST 208

3 cr.

Hygiène du travail

Objectif : être capable de définir l'hygiène du travail et le contexte dans lequel se déroule le travail du spécialiste en hygiène.

Contenu : ce cours comportera des notions de base pour comprendre les agresseurs suivants : les radiations ionisantes et non ionisantes, les agresseurs biologiques et les agresseurs chimiques. Dans chaque cas, on expliquera la nature de l'agresseur, ses effets sur la santé, les moyens de protection et de prévention ainsi que la législation applicable. Les expositions à des substances multiples ainsi que la méthode de Brieff et Scala seront incluses dans l'aspect de la réglementation.

SST 302

3 cr.

Stratégie d'intervention

Objectif : apprendre à concevoir et à établir un plan d'intervention efficace en milieu de travail en vue de modifications environnementales et de mesures de prévention ou de surveillance.

Contenu : connaissance des principaux éléments du changement planifié : facteurs de résistance, modes d'intervention des agents de changement, plan de communication et de marketing, mécanismes de contrôle.

SST 312

3 cr.

Gestion en santé et sécurité du travail

Objectif : acquérir des habiletés dans le domaine de la gestion afin d'être capable d'utiliser les sources d'information disponibles (SIMDUT), de monter un dossier pour les instances de révision de la CSST et d'analyser le dossier de cotisation d'une entreprise.

Contenu : gestion de projet, sources d'information, comptabilité appliquée à la SST, procédures de révision dans la pratique.

SST 313

3 cr.

Projet d'intervention

Objectif : procéder à l'implantation, à la gestion et à l'évaluation d'un programme de prévention en santé et sécurité du travail, au terme d'une enquête et d'une analyse effectuées dans un milieu de travail.

Contenu : direction, étape par étape en classe, des travaux menant à la réalisation de l'objectif principal du cours.

Préalable : avoir obtenu 9 crédits dans le certificat en santé et sécurité du travail

SST 315

3 cr.

Santé et travail

Objectif : connaître les principes généraux de toxicologie pour les agents agresseurs les plus répandus ainsi que les agents chimiques agresseurs et les maladies professionnelles qu'ils engendrent.

Contenu : rappel de bases anatomiques, physiologiques, pathologiques : 1) permettant une compréhension suffisante des mécanismes d'action des agents agresseurs suivants sur l'organisme humain : introduction à la toxicologie industrielle, aux effets des énergies vibrantes sonores et non sonores, aux variations de pression atmosphérique, à la lumière et aux différents types d'énergie radiante; 2) référant aux principaux agents chimiques agresseurs.

SST 319

3 cr.

La santé et sécurité et l'environnement

Objectifs : acquérir des connaissances de base sur les problèmes environnementaux qu'auront à résoudre les intervenantes et intervenants en santé et sécurité du travail; développer des compétences de gestion en assurant l'intégration des défis environnement et santé et sécurité.

Contenu : la SST et l'environnement. Lois et règlements en environnement. Les agresseurs de l'environnement. Gestion des déchets dangereux. Gestion des déchets solides. Politique en environnement. Plan d'urgence environnemental. Certificat d'autorisation.